



Demande de visa conjoint français

Par **imen**, le **08/04/2008** à **14:42**

bonjour tout le monde.

je suis une algerienne j'habite a alger je me suis marier avec un algerien avec nationalité français 'habite en france".

on a fait le ccm le 02.12.07 deux mois apres on a fait l'acte de mariage le 02.03.08 avec tout en français 'l'acte copie integrale+livret de fammille" on a tout deposer au consulat de france a alger avec la demande de transcription.

il nous a dit que dans 02 mois mon marie en france il reçoit le livret de fammille + l'acte de mariage français.

normalement ça nous reste pas beaucoup pour recevoir les docs apres mon marie il me fait un courier express avec tout ces docs+copie de sa carte nationalit" française.

apartir de la je fait ma demande de visa conjoint français au niveau de consulat.

SVP quel type de visa je fais "long sejour ou cour"
es que ça demande vraiment une demande de visa
et combien le délais pour etre en france.

merci me repondre c'est tres urgent merci a tous.